UGSEL DRÔME-ARDÈCHE

La Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement Catholique

TENNIS de TABLE

Valence, le 13 Janvier 2020

Chers(es) Collègues

Le championnat UGSEL de Tennis de Table Drôme-Ardèche se déroulera en 2 temps :

1- Championnat pré-départemental BG et MG promotionnel Drôme-Ardèche commun

Mercredi 5 Février 2020 – Salle Aragon 26100 ROMANS 09h00-16h00

Le championnat promotionnel est ouvert aux joueurs non licenciés FFTT ou licenciés FFTT n'ayant jamais dépassé 549 points officiels, **y compris les saisons antérieures**.

Cette compétition est obligatoire pour être qualifié au départemental BG ou MG promo.

INSCRIPTIONS
1) Sur USPORT inscription avant le 01/02/2020
Réaliser une inscription élargie de vos participants à cette compétition.

2) Avant le 03/02/2020 17h00, envoyer par mail la liste précise de vos élèves participants à :
mathieuponsard@sfr.fr et à gaelveysseyre@hotmail.fr
Remplir et envoyer le fichier excel téléchargeable sur le site UGSEL (calendrier date 05/02)
Le fichier est sous forme classeur et comporte deux pages (BG puis MG)
INSCRIRE vos élèves en indiquant le classement FFTT et/ou le niveau (de 1 à ….) du plus FORT au plus FAIBLE dans chaque catégorie

2- Championnat départemental Individuel et par équipe toutes catégories

Mercredi 18 mars 2020 : Salle Aragon 26100 ROMANS

Horaires des rencontres :

- **8h30 -12h30 championnat par équipes (Promo et Elite)**
- **12h30-16h00 championnat individuel (Promo et Elite)**

UGSEL 26/07 - Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement Catholique
Maison des Bénévoles et du Sport – 71, rue Pierre Latécoère – 26000 Valence
Tél.: 04.75.75.47.94 – ugsel2607@mbsport.fr - www.ugsel2607.org

- Pour l'organisation de la compétition par équipe **UNE SEULE** équipe par établissement et par catégorie sera autorisée (sauf pour la catégorie cadets/juniors garçons et cadettes/juniors filles)

Rappel du règlement :

Article 2 : **Les catégories d'âge**

- *Pour le championnat national individuel et par équipe promotionnel :*
  Benjamins
  Minimes garçons
  Benjamines
  Minimes filles

- *Pour le championnat national individuel et par équipe Elite :*
  Benjamines /minimes Filles (catégorie unique),
  Cadettes/ juniors Filles (catégorie unique)
  Benjamins
  Minimes Garçons
  Cadets/juniors Garçons (catégorie unique)

Le surclassement d'un(e) seul(e) joueur (euse) dans la catégorie immédiatement supérieure est autorisé dans le championnat par équipe à condition que son établissement ne soit pas engagé dans ce même championnat par équipes dans sa catégorie d'âge.

La participation d'une seule féminine dans une équipe masculine est autorisée à condition que son établissement ne soit pas engagé dans le championnat par équipe de sa catégorie ni celle immédiatement supérieure.

Article 3 : **Le championnat Promotionnel et le championnat Elite**

Le championnat promotionnel est ouvert aux joueurs non licenciés FFTT ou licenciés FFTT n'ayant jamais dépassé 549 points officiels, y compris les saisons antérieures.
Le classement pris en compte est celui de Janvier (2e phase).

- Pour vérifier le classement : site internet FFTT : http://www.fftt.com onglet « **compétition**» puis onglet « **classement** », ensuite « **classement départemental** », choisir «**classement mensuel**» remplir «**département, sexe, nom, prénom**», cliquer **rechercher** et on obtient le nombre de points du joueur.

Un effort particulier est demandé quant au respect des règlements de la pratique du tennis de table:

- licence à jour (demandée pour tout qualifié(e) pour le championnat académique)
- pour les joueurs classés le carnet de classement pour établir les tableaux
- tenue de sport réglementaire **tee-shirt** de couleur unie différent de la couleur de la balle et **short**
- **tout joueur ne respectant pas la tenue réglementaire sera disqualifié(e) !!!**
- **chaussures de sport propres**

En attendant de vous reçevoir nombreux, recevez nos sincères et sportives salutations.

Les responsables de la commission Tennis de Table
GAEL VEYSSEYRE gaelveysseyre@hotmail.fr 07 72 32 29 37
MATHIEU PONSARD mathieuponsard@sfr.fr 06 50 57 97 97

ÉDUQUER… TOUT UN SPORT !